

L'esprit de groupe au service de l'efficacité énergétique et de la solidarité

Pour accompagner les collectivités et établissements publics locaux, et bénéficiant de plus de six années d'expérience dans le domaine de l'achat groupé d'énergie, Territoire d'Énergie Tarn organise un groupement de commandes d'achat d'électricité et de gaz avec d'autres syndicats d'énergie, pour permettre à tout organisme public d'économiser en achetant groupé. —



Alain Astié, président du SDET



Catherine Moncet, directrice du SDET, entourée de Thibaud Mahul et Pierre Calvet, ingénieurs

La salle Lucie Aubrac était attentive et bien garnie (dans la jauge admise par les règles sanitaires et dans le respect des distances et des gestes barrières) : la réunion organisée par le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET) Territoire d'Énergie Tarn (TE81) a mobilisé les élus des communes et de quelques établissements publics du nord du département.

Au total, 3 réunions publiques regroupant plus de 250 personnes (élus et employés), se sont tenues le 8 et 9 mars dernier à St Sulpice à Mazamet et au Garric, pour informer l'ensemble des acheteurs publics tarnais membres de ce groupement d'achat d'énergie (électricité et gaz).

« Quand on accueille le SDET, on reçoit des voisins et des amis » a lancé le maire du Garric, hôte de la réunion, en guise d'ouverture.

Alain Astié, le président du SDET a rappelé que depuis le 1er juillet 2007, tous les clients sont libres de choisir leurs fournisseurs : en amont, la production et l'importation d'énergies sont en concurrence,

l'acheminement relève d'un monopole, et la distribution est elle aussi en concurrence, avec de plus en plus de fournisseurs. A cet effet, en 2014, l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, le Gers, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, les Hautes-Pyrénées et le Tarn se sont associés dans un groupement d'achat qui fait aujourd'hui partie des cinq premiers en France.

La particularité de ce groupement est que chacun des différents syndicats conservent la main sur son territoire, mais le SDET pilote la passation des marchés. « Au moment où les procédures se font de plus en plus complexes, le SDET est un outil efficace, notamment pour les petites communes. Il leur évite de se lancer dans des procédures longues qui mangent du temps et de l'énergie ». Catherine Moncet dirige le SDET depuis 2015 et résume l'esprit de la structure. « Les élus du bureau, cette année-là, ont demandé de travailler sur un groupement d'achat, dans un souci d'économies, mais aussi d'écoute des typologies de besoins qui peuvent varier d'une commune à l'autre. ■

MET (MAINTENANCE, EXPLOITATION TÉLÉGESTION)

Le groupement d'achat piloté par le SDET a sollicité une start-up spécialisée afin de développer un outil de gestion et de supervision des consommations des sites en électricité et en gaz constitutifs du périmètre des membres. Baptisée METE, cette plateforme dispose d'un espace dédié pour chaque membre, qui leur permettra une gestion énergétique détaillée de leur patrimoine. Les membres disposeront de l'ensemble des pièces contractuelles pour leur trésorerie, de tous les éléments de leurs contrats, etc... Cette nouvelle application, basée sur le logiciel Deepki Ready, doit donner une visibilité plus rapide, plus précise sur les consommations en temps réel, les anomalies éventuelles, la

facturation, l'archivage, etc. Le dispositif offre des fonctionnalités très larges, adaptées à différentes structures de toutes dimensions. L'accès est très sécurisé (identifiants, mots de passe) et les données répertoriées protégées et non communicables par l'éditeur de la plateforme. Il donne un tableau de bord synthétique sur la consommation, mais également une vision d'exploration très fine sur tous les compteurs et leur consommation heure par heure, aussi bien ceux des bâtiments, selon la courbe de chaleur, que de l'éclairage public, des pompes de relevage, etc... Ces fonctionnalités en font un outil d'analyse, de contrôle et d'aide à la décision.

DES CHOIX POLITIQUES LOCAUX :

Depuis 2000, les syndicats ont des missions sur la transition écologique, la maîtrise et des énergies et les énergies renouvelables. Dans les appels d'offres passés par le syndicat, des « bouquets » sont proposés, incluant par exemple des « certificats de garantie d'origine » des énergies, représentant un surcoût sur la facture de 1%. Les élus peuvent opter pour une énergie Haute qualité Environnementale (HQE). Celle-ci peut représenter un surcoût entre 10 et 30%. Ou bien pour des « bouquets » associant plusieurs types d'énergies. Dans tous les cas, la décision appartient aux élus. Pour les bornes de recharge, l'unanimité s'est faite chez les élus du SDET sur une électricité issue des énergies renouvelables.

LE TARN PILOTE

D'abord à l'échelle du département, puis avec d'autres syndicats des départements de proximité, plutôt ruraux comme le Tarn, le SDET a pour mission d'acheter au bon moment les bonnes quantités au meilleur prix possible, et de répondre aux besoins particuliers ».

SUIVI ET CONSEILS

En plus de sa mission de base, le SDET TE81 prodigue du conseil, en particulier pour accompagner les communes dans la réduction de consommation de leurs bâtiments, et surveiller les éventuelles surconsommations. Le SDET TE81 effectue donc un suivi et donne des préconisations pour optimiser la facture énergétique, tout en avançant dans la transition écologique, par la promotion des énergies renouvelables. Chaque adhérent peut y entrer et en sortir librement, sauf quand il est engagé dans un marché. Dans ce cas, il doit y demeurer jusqu'à l'exécution de ce marché. S'il n'a aucun pouvoir sur les taxes et l'acheminement de l'énergie (électricité ou gaz), le SDET TE81 peut agir sur un tiers de la facture finale : celle qui porte sur le prix d'achat de l'énergie.

« Sur le marché de gros, les prix de l'électricité sont sur une tendance croissante, mais avec de fortes fluctuations. Sur le gaz, les prix sont relativement bas, mais avec une tendance haussière tout de même » précise Catherine Moncet.

L'enjeu des techniciens et du bureau du syndicat est de mener une étude fine des besoins, puis de saisir la situation opportune, en évitant les produits risqués. « Nous gérons en « père de famille », en gardant un œil sur la solution la plus pertinente au moment de l'achat » poursuit la directrice. Le tout, avec un souci de rigueur, de transparence et dans un climat de confiance avec les communes qui donnent mandat au SDET TE81. « C'est la raison pour laquelle nous demandons aux collectivités adhérentes beaucoup d'informations. Ces données de consommations, une fois collectées et sécurisées, sont transmises aux fournisseurs. C'est au prix de cette rigueur de tous les instants que les communes seront correctement servies »

LES AVANTAGES D'ADHÉRER AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE DU SDET POUR LES COLLECTIVITÉS

- * une expertise reconnue et une stratégie d'achat efficiente
- * sécuriser la procédure de consultation
- * massifier les achats
- * mutualiser les coûts
- * susciter la concurrence et bénéficier de tarifs compétitifs
- * bénéficier de services de qualité

UNE ÉQUIPE TECHNIQUE AU SERVICE DES COMMUNES

Autour de Catherine Moncet (directrice) qui manage l'équipe, Nathalie Cadars supervise l'administration générale et les marchés publics. Pierre Calvet gère les achats d'énergie et l'utilisation du logiciel interactif de gestion de consommation Deepki, et Thibaud Mahul est l'interlocuteur des communes sur les questions liées aux économies d'énergies autour des bâtiments publics.

UNE BAISSÉ MOYENNE DE LA FACTURE ÉLECTRIQUE

Pour les membres actuels du Groupement, le niveau de l'offre obtenue par rapport au Tarif Réglementé de Vente (TRV) en vigueur le jour de la remise des offres a représenté une baisse moyenne de la facture électrique de 9,95% TTC par an (soit -1 207 k€ TTC par an) toutes composantes facturées et toutes taxes comprises, sur la base de la consommation annuelle 2019 de chaque site inclus dans le marché. Pour les nouveaux membres du Groupement, le niveau de l'offre obtenue par rapport au TRV en vigueur le jour de la remise des offres, sur les C5 (ex- tarifs « bleus ») a représenté une baisse moyenne de la facture électrique de 9,63% /an (soit -590k€ TTC par an)

LE GROUPEMENT D'ACHAT EN CHIFFRES

plus de 1 400 membres
dont 233 membres dans le département du Tarn

près de 30 000 points de livraison d'électricité

près de 1000 points de livraison de gaz naturel

plus de 500 GWh d'énergies achetées par an

Contexte

La loi « Énergie Climat » fixe une nouvelle étape avec la disparition programmée au 31 décembre 2020 des tarifs réglementés de vente :

- En électricité, pour les puissances inférieures à 36 kVA,
- En gaz, pour les consommateurs de moins de 30 000 kWh/an, pour les structures employant plus de dix personnes et dont le chiffre d'affaire est supérieur à 2 millions d'euros annuels.

